

Reflets

Le magazine municipal des Muroises et des Murois

www.saintbonnetdemure.com



juillet 2023

#85

*L'Espace loisirs
évolue*



13
MAI

KEVIN MICOUD, UN MAÎTRE DU MENTALISME À SAINT BONNET DE MURE

Le spectacle BEST OF du mentaliste Kevin Micoud s'est déroulé le 13 mai. Ses performances ont captivé le public. Sa lecture des pensées et sa mise en scène ont confirmé toutes ses récompenses accumulées depuis des années.

13
JUIL.

VENEZ FAIRE LA FÊTE NATIONALE À SAINT BONNET DE MURE !

Le 13 juillet ne manquez pas, comme chaque année, un beau moment de convivialité. Au programme : animations diverses pour les petits et les grands, le bal populaire et ne ratez pas le feu d'artifice à partir de 22h30.



6-7
MAI

MARCHÉ DE LA CRÉATION : NOS ARTISTES LOCAUX S'EXPRIMENT

Le traditionnel marché de la création du printemps s'est déroulé les 6 et 7 mai dernier avec la participation de nombreux exposants. Les visiteurs ont ainsi pu admirer les réalisations locales, nombreux repartant les bras bien chargés. De belles idées de cadeaux quelques jours avant la fête des mères.

Contact : Les talents locaux, 06 73 36 45 50,
mail : talents.locaux@laposte.net



19
MAI

35 ANS D'AMITIÉ AVEC LA VILLE DE HUNGEN

La délégation française s'est rendue à Hungen pour l'anniversaire des 35 ans dans le cadre du jumelage des deux villes.

Moment de convivialité attendu, et prochaine rencontre avec nos homologues allemands à Saint Bonnet de Mure pour la fête nationale.



21
JUN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mercredi 21 juin a eu lieu la Fête de la Musique à St Bonnet de Mure. Une scène variétés et une scène métal ont été appréciées par les Murois ! Un beau moment de convivialité autour de chanteurs, musiciens, danseurs et bien plus encore !



SOMMAIRE

Instantanés	p.02
Édito	p.03
Paroles du CME	p.04
3 questions à.....	p.05
Vie économique	p.06
En bref	p.07
Dossier.....	p.08-11
Naturellement	p.12
En actions	p.13-14
Tribunes politiques	p.14
Intercommunalité	p.15
Forum des associations	p.16



Mairie

34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure
04 78 40 95 55

www.saintbonnetdemure.com
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

VILLE DE SAINT BONNET DE MURE

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Jourdain

Comité de rédaction : Pauline Forey,
Virginie Mas, Pascal Jomain, Michel Jeannot
et Lucas Martin-Brodzicki

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22

Photographies : Emmanuel Foudrot,
Virginie Mas, Ville de Saint Bonnet de Mure,
Freepik, Unsplash.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines
qui travaillent selon les normes de respect
de l'environnement et de développement durable
des plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres
végétales.

“ CHÈRES MUROISES, CHERS MUROIS



L'année scolaire s'achève, synonyme de repos mérité pour nos enfants et également les plus grands. Cette année a été intense et riche. En premier lieu, au niveau national avec des mouvements sociaux d'importance, un contexte économique difficile avec un niveau d'inflation élevé qui impacte chacun d'entre nous. Ce sont en ces moments que nous avons besoin d'entraide et de solidarité. Je pense notamment au rôle essentiel de nos nombreuses associations qui œuvrent en ce sens par leur action quotidienne. Un grand merci à elles.

L'année a été dense au niveau local avec de nombreux investissements, pour faciliter votre vie quotidienne. Le dossier de ce numéro est d'ailleurs consacré à l'Espace Loisirs qui bénéficie désormais d'une structure Pumptrack, d'un nouveau skatepark ainsi que de nouveaux jeux d'extérieurs. Vous apercevrez sans doute au cours de cet été d'autres chantiers en cours, notamment aux abords de nos 2 groupes scolaires, avec la dernière phase de l'extension de la cour de l'école Chat Perché, et également la rénovation du parking du groupe scolaire Vercors. Pour clore ce chapitre Travaux, le réaménagement d'entrée de ville vient de démarrer avec une fin des travaux au 1^{er} trimestre 2024. Une autre perspective routière va voir le jour avec la création d'une voirie structurante passant par la future zone du Revolay, située entre le chemin du bois rond et la départementale 147. Les flux de circulation routière de cette voie seront en conséquence

réduits avec notamment la déviation obligatoire des poids lourds au sein de cette nouvelle zone. Le permis d'aménager a été signifié à l'aménageur qui va donc pouvoir engager les démarches pour cette réalisation. Cette future zone constituera le premier maillon du contournement routier qui permettra de désencombrer notre centre-ville et renforcer l'attractivité des commerces de proximité. L'échéance est encore lointaine, mais un premier pas vient d'être franchi. Elle est également synonyme de futurs emplois sur la commune, de recettes fiscales supplémentaires qui permettent de contenir la pression fiscale des Murois.

Vous trouverez également sous ce numéro l'impérieuse nécessité d'une meilleure préservation de la ressource en eau. Sujet d'actualité, chacun d'entre nous va devoir modifier ses comportements et adopter les bons gestes. La municipalité, consciente de ces enjeux, va continuer d'améliorer l'état des réseaux de distribution d'eau pour limiter les pertes. Enfin, nous revenons sur des moments de rencontre, de convivialité, par le biais de diverses manifestations (fête de la musique, kermesse,...) qui ont rythmé ces dernières semaines. En espérant par ailleurs vous voir très nombreux pour notre traditionnel feu d'artifice du 13 juillet prochain. Je vous souhaite une bonne lecture et de passer un bel été. Avec toute ma sympathie.

Jean-Pierre JOURDAIN,
Votre Maire



Le Conseil Municipal Enfants en actions



Table de l'amitié

“ Les enfants des commissions “solidarité” et “école et loisirs” ont pris une matinée pour peindre une table dans la cour : la table de l'amitié. Elle servira de lieu d'échange, de discussion et donc, de rencontre. ”



Une exposition sur la faune locale

“ Les enfants du CME ont souhaité partager leurs expériences des sorties nature organisées en 2022 dans les alentours de Saint Bonnet de Mure. De cette envie est née une exposition sur la faune locale. Deux classes de l'école élémentaire (Chat Perché et Vercors) ont visité l'exposition, tout comme des adolescents en situation de handicap grâce à l'Institut médicoéducatif La Bâtie de Vienne. La faune muroise n'a plus de secrets pour eux ! ”

Du monde au grand pique-nique du CME

“ La 2^{ème} édition du grand pique-nique CME regroupait cette année des enfants du centre de loisirs, de la Maison d'assistantes maternelles « Côté à la maison », les jeunes de la Maison pour tous et évidemment du CME. Soleil, convivialité et jeux en tous genres ont rythmé l'événement. ”



FLORENCE SAPIN

Présidente du Comité de Jumelage
Saint Bonnet de Mure – Hungen

« Un engagement qui fait perdurer
l'amitié franco-allemande »

QUESTION 1

Qu'est-ce que le comité de jumelage ?

C'est une association qui existe depuis 35 ans. Saint Bonnet de Mure est jumelée avec la ville allemande de Hungen, située à proximité de Francfort-sur-le-Main.

Le comité de jumelage offre aux Murois et aux habitants de Hungen la possibilité de se rencontrer. Il met aussi en relation les associations des deux communes. Ils permettent de partager de nombreuses activités et de mieux se connaître d'un pays à l'autre. Il n'est pas nécessaire de parler allemand pour faire partie du comité de jumelage.

QUESTION 2

Quelles actions mettez-vous en place ?

Nous rencontrons nos amis allemands 3 fois par an : en mai pour la semaine européenne à Hungen, pour le 14 juillet sur la commune et à l'automne, en alternant en France et en Allemagne.

Nous découvrons ensemble le patrimoine, la culture, la gastronomie de part et d'autre de la frontière au travers de visites très variées.

Nous proposons également un camp franco-allemand pour les collégiens. Nous sommes maintenant bien connus des élèves de primaire et de leurs parents pour nos petits déjeuners allemands et nos ventes de bretzels. Nous dispensons aussi des cours de langue et de conversation allemande.



QUESTION 3

Quel est votre lien personnel avec l'Allemagne ?

J'ai commencé à apprendre l'allemand en 6^e et dès l'âge de 11 ans, je passais un mois par an dans une famille allemande.

Très tôt, j'ai apprécié le mode de vie des Allemands, leur goût pour le travail bien fait, les temps libres consacrés aux loisirs, leur grand sens de la convivialité et de la fête...

J'ai donc choisi de faire des études supérieures d'allemand et de l'enseigner à Cologne. Par la suite, j'ai travaillé durant 20 ans comme chargée de communication dans un groupe suisse international où l'allemand était la langue officielle.

Contact : 06 06 96 99 63
jumelage.hungen@gmail.com
Réception du programme annuel
du comité de jumelage sur demande

Top départ pour les travaux d'entrée de ville

Les aménagements routiers aux abords du Chanay (création de contre-allées, sécurisation des piétons, végétalisation...) ont démarré fin mai pour une durée d'environ sept mois. **Afin de maintenir la circulation en double sens pour les usagers, les travaux s'effectueront par phase. L'ensemble des commerces resteront accessibles en permanence.**

Durant le mois de juin 2023, une intervention a eu lieu sur l'îlot central pour le rendre ouvert à la circulation.

De juillet à novembre 2023, les aménagements concerneront l'ensemble de la chaussée, côté nord et sud. La circulation est maintenue, en lieu et place de l'îlot central.

En décembre 2023, l'aménagement de l'îlot central conclura les travaux.

Tout savoir sur les aménagements et l'avancement des travaux

- www.ccel.fr
- requalification@ccel.fr
- S'inscrire à la newsletter :



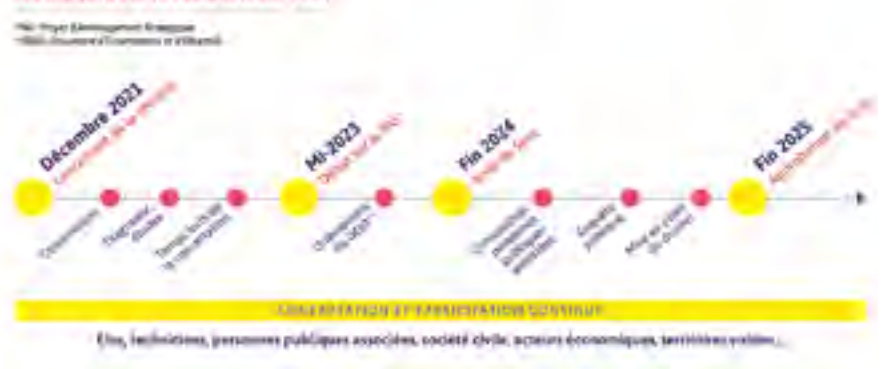
La révision du SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui s'impose aux collectivités. Il définit les grandes orientations d'aménagement et de développement de l'agglomération lyonnaise pour les 20 ans à venir.

Notre PLU doit être compatible avec ce nouveau SCOT, qui entrera en vigueur en 2026.

Il sert de cadre de référence pour l'organisation de l'espace, des mobilités, de l'aménagement commercial et de l'environnement. Il permet donc d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique.

Les étapes de la révision du SCOT



Un conseiller numérique pour Saint Bonnet de Mure !

Le département du Rhône a recruté trois conseillers numériques. L'un de ces conseillers est adossé à la Maison du Rhône de Genas et peut intervenir auprès des Murois pour un accompagnement individuel ou sous forme d'ateliers. Ces personnes ont surtout pour mission d'aider les administrés en animant des ateliers variés : soutien dans leur usage quotidien du numérique, autonomie dans leurs démarches administratives en ligne et sensibilisation aux enjeux du numérique.

Contact : Maison du Rhône de Genas
au 04 37 54 43 80



Des caulettes pour les futurs collégiens

M. le Maire, accompagné de ses élus, a eu le plaisir de féliciter le 19 juin dernier les élèves de CM2 des deux groupes scolaires pour leur scolarité et leur passage au collège. Chaque élève s'est vu remettre une caulette offerte par la municipalité.



Course d'obstacles

Loisirs Léo Lagrange ont participé à la course d'obstacles organisée par les animateurs avec la participation de certains parents qui ont prêté du matériel (tuyaux géants, pneus, etc.) ainsi qu'aux services techniques qui ont préparé le terrain et mis à disposition leur camion avec la citerne d'eau pour le bain de boue !



Brève info

Une kermesse appréciée !

Le 24 juin, le Sou des Ecoles a organisé sa traditionnelle kermesse. Les enfants étaient les stars du jour. Nous félicitons tous les organisateurs, enseignants, acteurs et bénévoles pour cet événement toujours très apprécié des petits et des grands. Bel été à toutes et tous !



Après l'été, la rentrée

La rentrée scolaire aura lieu lundi 4 septembre 2023 à 8 h 20 (pas de périscolaire du matin le jour de la rentrée). Les inscriptions scolaires se poursuivent cet été, en mairie, auprès du service Vie scolaire (04 78 40 95 55).

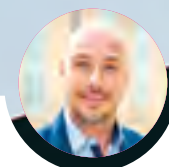
Pensez à réserver vos activités 2023-2024 !



La Câlinerie a 20 ans !

La fête d'été de la crèche a été l'occasion de célébrer les 20 ans de la Câlinerie. Les familles ont pu se créer des souvenirs grâce à une "photo box" mise à disposition par la municipalité. Petits et grands ont apprécié ce moment festif et de partage.





Mot des élus

Nos projets de mandat continuent de se concrétiser avec la réalisation de nouveaux équipements qui seront opérationnels dès cet été. Après la rénovation de notre espace bi-cross au printemps dernier, notre **espace des loisirs** s'agrandit et se diversifie, il offre désormais des activités complémentaires et variées pour répondre aux besoins et envies des Murois.

Cet espace multigénérationnel va permettre aux enfants, aux jeunes et

aux parents de profiter, ensemble, de nouvelles aires de jeux et de loisirs, en toute sécurité.

Ce nouvel espace arboré dès l'automne prochain favorisera la rencontre, le divertissement et le bien-vivre murois. Nous remercions la Région Auvergne Rhône Alpes pour leur soutien financier qui nous a permis de réaliser ce beau projet.

Jean-Pierre Jourdain, Maire
Nicolas Buis, en charge des projets et développements structurants

L'ESPACE LOISIRS ÉVOLUE À SAINT-BONNET-DE-MURE

L'espace loisirs situé route de Dormon s'est agrandi. Vous y trouverez dorénavant un pumptrack, un nouveau skatepark remplaçant l'ancien et une aire de jeux pour enfants et adolescents. Ces aménagements viennent compléter l'espace rencontre pour les associations « Pétanque Muroise » et « Étoile Cycliste Muroise », la piste bicross et le city stade. Retour en détails sur ces nouveautés.

LES CHIFFRES CLÉS

583 230 euros,
c'est le montant total
de l'opération

183 830 euros,
c'est le montant de la
subvention de la Région

3 mois,
c'est la durée des travaux

Enfants, ados et adultes vont pouvoir pratiquer des activités sportives et de glisse à leur guise et prendre du bon temps sur ces nouvelles structures. Ce chantier d'une durée de trois mois a demandé des études approfondies et une importante maîtrise d'œuvre. Il reste encore quelques petites touches vertes à apporter : les plantations d'arbres et d'arbustes sont prévues pour cet automne. L'ensemble de ce site est soumis à un règlement intérieur d'utilisation. Ce document est consultable en mairie, sur demande, et sur le site de la commune. Au fil du temps, cet espace évoluera avec l'installation d'équipements supplémentaires, comme des tables de jeu de dames en béton et de ping-pong, sans oublier l'implantation de tables de pique-niques. Par ailleurs, un espace couvert aux abords des jeux de boules, doté de panneaux photovoltaïques et d'une superficie d'environ 1 000 m², est à l'étude. Cela permettra aux boulistes de pratiquer leur activité à l'abri des intempéries et d'accueillir des manifestations comme la fête des écoles, des vide-greniers, etc.





L'espace Loisirs vu du ciel

En pratique

Le stationnement des véhicules pour se rendre à cet espace se fera au parking nommé « sous la Côte » situé en face du complexe sportif. Un passage pour accéder directement à l'Espace Loisirs a été créé à cet effet. L'espace est ouvert de 9h à 20h du 1^{er} avril au 31 octobre et de 9h à 18h le reste de l'année.

Un skatepark tout neuf

Tout le monde connaît les skateparks : le port du casque est obligatoire et le port d'équipements de protection individuels est fortement recommandé. Cette pratique sportive est conseillée aux enfants âgés d'au moins huit ans.

CALENDRIER DES TRAVAUX



- Mi-mars démarrage des travaux de terrassement
- Mi-avril démarrage des fondations du skatepark et des jeux pour enfants
- Mi-mai, livraison et montage des jeux
- Début juin, clôture des extérieurs et des jeux,
- Mi-juin, analyse des bureaux de contrôle
- Mi-juin à début juillet, finitions
- Jeux en accès libre le 7 juillet.



Le pumptrack, un aménagement pertinent

Le fonctionnement :

le pumptrack est un circuit tout terrain fermé. La piste est constituée d'alternance de petites bosses, de virages relevés et de bosses plus grandes permettant de réaliser des sauts. En anglais, « Pump » signifie « pomper ». Ici, il n'est donc pas nécessaire de pédaler, mais d'au contraire agir en flexion avec les bras et les jambes en « pompant » sur les bosses et sur les virages pour prendre de la vitesse à l'aide de son vélo (idéalement sans suspension) ou de son BMX. Certains pumptrack peuvent être parcourus en skateboard, rollers ou même en trottinette.

L'histoire : arrivés en France il y a seulement une dizaine d'années, les pistes de pumptrack sont de plus en plus nombreuses sur notre territoire. Véritables phénomènes, elles sont particulièrement adaptées aux communes qui souhaitent accroître leur offre de loisirs en libre accès, abordable pour toutes et tous.

Une activité accessible aux petits et grands : pas d'inquiétude, même les plus jeunes peuvent profiter de cet équipement. Le pumptrack est véritablement ouvert à tous. Dès l'âge de 4 ou 5 ans, les enfants sont capables d'effectuer des petits mouvements de flexion

pour avancer sur la piste sans avoir à pédaler. Sur certaines pistes, il y a même des aménagements adaptés aux plus petits : les bosses n'y font pas plus de 10 cm. De quoi appréhender la motricité tout en s'amusant. Des boucles confirmées permettent aux plus grands de pratiquer sur des parcours plus difficiles. Il ne faut pas de compétences particulières pour être capable de se déplacer sur un pumptrack. C'est une activité physique qui développe de nombreuses capacités au niveau de la coordination et des muscles. Elle est intéressante à pratiquer à tout âge, idéale pour tous les membres de la famille.



Remplacement des arbres morts place du Mail



La transformation du Mail est spectaculaire. Toutefois, plusieurs grands conifères n'ont pas supporté la transplantation malgré tous les soins prodigués. Risque bien connu et accepté par les professionnels du paysage, les arbres sont garantis de reprise et leur remplacement n'aura aucun impact financier pour la commune. Les Pins Sylvestre seront remplacés cet automne par des sujets de même gabarit et d'essence identique. L'ombrage ainsi créé fera de cet îlot de fraîcheur un espace apprécié de tous.

En bref



Dépôts sauvages : un durcissement de la loi

Chaque année, 1 million de tonnes de déchets sont déposés sauvagement en France. Face à ce constat, le gouvernement renforce les sanctions. Les contraventions pour les petits dépôts sont désormais de 135 euros. Selon l'infraction constatée, le montant d'une l'amende administrative peut atteindre 150 000 euros, de quoi faire réfléchir !

Notre commune n'est malheureusement pas épargnée, le coût supporté par la CCEL avoisine les 350 000 € chaque année.

UN PLAN NATIONAL POUR ÉCONOMISER L'EAU

C'est l'enjeu primordial pour les futures générations. Voici les principales mesures annoncées par le Président de la République :

- Meilleure information de l'état des ressources locales pour connaître les lieux de tensions par secteur.
- Mise en place d'un dispositif d'information en temps réel permettant d'anticiper les épisodes de sécheresse.
- Meilleure information des citoyens sur leur situation locale afin qu'ils adoptent les bons gestes pour diminuer leur consommation.
- Baisse du captage de 4 milliards de m³ d'eau sur les 33 milliards prélevés en France chaque année.

- Utilisation accrue des eaux usées et lutte contre les fuites sur le réseau.

Restons vigilants sur cette ressource vitale. Chacun d'entre nous doit être acteur.



UN EHPAD TOUT NEUF

Le nouvel EHPAD vient d'être réceptionné. Les résidents ont pu emménager le 31 mai et disposent de locaux modernes et confortables. Le gestionnaire de l'équipement reste l'ACPPA.

**Contact : Maison de retraite l'Accueil, 04 78 40 43 17,
mail : accueil.aacu@acppa.fr**



Fortes chaleurs : pensez à vous inscrire sur le fichier canicule

Les personnes âgées ou en situation de handicap isolées peuvent s'inscrire (ou se faire inscrire par un proche) auprès du CCAS : 04 78 40 99 62 ou ccas@saintbonnetdemure.com ou standard de la mairie 04 78 40 99 62



Pensez à bien préciser vos dates ou périodes d'absences de votre domicile en juin, juillet, août et septembre. Si ces dates changent, n'oubliez pas de le signaler



Une fontaine appréciée !

Jeudi 25 mai, à la cantine de l'école élémentaire Chat Perché, c'était le menu élaboré par les enfants du CME : salade verte et ses croûtons, pâtes sauce bolognaise, fraises à la chantilly et fontaine au chocolat ! Les enfants se sont régalés.



En bref

Agenda des cérémonies :

À venir...

- **Dimanche 27 août à 10h**, Souvenir des victimes des combats du 28 août 1944, monument aux morts de la RD 306

Et passées

- **Dimanche 30 avril**, Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, Place Ferlet
- **Dimanche 8 mai**, Armistice du 8 mai 1945, monument aux morts du parc du Château
- **Dimanche 18 juin**, Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle, monument aux morts du parc du Château
- **Dimanche 25 juin**, Journée nationale de la Résistance, monument aux morts de la RD 306

Agenda festif culturel de la Ville :

- **Jeudi 13 juillet à partir de 19h**, comme chaque année, rendez-vous pour la fête nationale
- **Les vendredis 18 août, 22 septembre et 20 octobre à 20h**, concert du kiosque, en centre-ville
- **Samedi 2 septembre de 9h30 à 17h**, Forum des associations au SIM
- **Samedi 23 septembre à 20h**, Nous accueillons l'humoriste Tioff pour son One man show « Optimiste » à la Salle de la Charpenterie
- **Du lundi 2 au vendredi 6 octobre**, Semaine Bleue intercommunale, programme en préparation, restez attentifs !
Contact CCAS : 04 78 40 99 62
- **Samedi 7 octobre**, Octobre rose en matinée

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En cas d'absence pour une période prolongée, notamment pendant vos vacances d'été, signalez-le au poste de police municipale. Vous pouvez vous inscrire en ligne ou télécharger le formulaire OTV sur www.saintbonnetdemure.com
**Contact police municipale :
04 78 40 96 14
police@saintbonnetdemure.com**

Tribunes politiques

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Liste majoritaire

Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure

Nombreux sont les Murois (riverains, utilisateurs du complexe sportif) qui alertent la municipalité sur la dangerosité de la Départementale 147. De trop nombreux poids lourds empruntent cette voirie, n'ayant pour l'heure d'autre choix, parfois avec des vitesses excessives. Notre projet de contournement Nord de la commune constitue la solution pour dévier le trafic Poids Lourd. La future zone du Revolay constitue le premier maillon de ce tracé et permettra une quiétude retrouvée pour les Murois.

Listes d'opposition

A2DM et PAA

Texte non publié en raison de propos à caractère diffamatoire.

Réhabilitation du parking Vercors

La Commune, en lien avec la Communauté de communes de l'Est Lyonnais investit pour sécuriser le parking Vercors. À la rentrée, une nouvelle circulation sera mise en place :

Une entrée route d'Azieu avec, à droite, une voie d'accès au parking et à gauche, la création d'une voie de dépose-minute.
Une double sortie rue Louis Pergaud.
Une majorité de place en épi pour un stationnement en marche arrière.
Les plantations seront réalisées à l'automne.



Extension de la cour de l'école élémentaire Chat perché



Les travaux avancent comme prévu. À la rentrée, la superficie de la cour sera doublée et les enfants bénéficieront d'un grand préau, d'un terrain de sport tout neuf et d'un espace vert qu'ils pourront s'approprier pour créer une zone

pédagogique de jardinage. À l'automne, l'aménagement sera complété par les plantations d'arbres et les enfants seront associés pour choisir les jeux de cour à repeindre.

Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)



Tout savoir sur la lutte contre l'ambrosie et les frelons asiatiques

Ambrosie

L'ambrosie est une plante envahissante dont son pollen, dispersé en grande quantité en fin d'été, est fortement allergisant. Il est responsable de diverses pathologies, essentiellement respiratoires et parfois cutanées. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !
- Hors de ma propriété, s'il y a en beaucoup : je signale la zone

infestée grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE :

www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile

Signalement-ambrosie

Email : contact@signalement-ambrosie.fr

Téléphone : 0 972 376 888

Comment reconnaître la plante ?



© François Boisjoly

Frelon asiatique

La présence du frelon asiatique (ou frelon à pattes jaunes) s'est intensifiée depuis 2016 dans le Rhône. Il exerce une prédation sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Afin de prévenir les conséquences de ce phénomène sur l'apiculture, la biodiversité et sur l'environnement, la CCEL soutient le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) dans la lutte

contre le frelon asiatique, qui prévoit un dispositif de surveillance et de lutte pour repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées.

Que faire si j'en vois ?

Signaler la présence d'un frelon asiatique :

- en ligne : frelonsasiatiques.fr
- sur l'application mobile Frelon Asiatique



Syndicat Intercommunal Murois (SIM)

Le Syndicat intercommunal murois en travaux

- Un nouveau parking pour le gymnase Malraux en stabilisé compacté perméable plus esthétique et écoresponsable a été réalisé en juin.
- Un nouvel espace sportif de proximité intergénérationnel composé d'un terrain multisports, d'une zone fitness outdoor et d'un espace gymnastique/musculation sera mis en œuvre cet été.



Espace de gymnastique/musculation

Médiathèque

De nombreuses animations sont proposées au cours du mois de juillet : renseignements au 04 78 40 75 82 ou biblio1murois@simurois.fr
Fermeture médiathèque : du 31 juillet au 20 août

Piscine

Les horaires d'ouvertures pour cet été : la saison estivale débutera **le samedi 8 juillet 2023 et finira le dimanche 27 août 2023**, avec fermeture le 14 juillet et le 15 août.

Horaires des ouvertures au public :

- Les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis : **12h-19h** (CLSH et/ou animations de 10h à 12h)
- Jeudis : bassin ludique : **12h-17h45** (Animations possibles sur les jeudis soir de l'été), bassin bportif : **12h -19h**
- Dimanches : **9h -13h**

La piscine fermera ses portes **du lundi 28 août au dimanche 10 septembre 2023** pour les vidanges et entretiens obligatoires.

Contact : 04 72 48 63 46 ou
dpiscinemurois@simurois.fr

FORUM
INTERCOMMUNAL
DES ASSOCIATIONS
2023

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

De 9h30 à 17h Espace A. Malraux - SIM

Sim
SAINT
MURE

Ville de
Saint
Bonnet
de Mure

SAINT
LAURENT
DE MURE

Maquillage

Tractopéd

Jeux pour enfants

Buvette